

LA FORMATION A SES RAISONS QUE LA RAISON IGNORE : RAISON TECHNIQUE OU HERMÉNEUTIQUE, INSTRUMENTALE OU RÉFLEXIVE ?

Hugues-Olivier HUBERT,

Chercheur à la Fédération des Centres de Service Social (FCSS)

Maître de conférence aux FUNDP,

Membre du centre Droits fondamentaux et Lien social (DF&LS – FUNDP)

hugues-olivier.hubert@fundp.ac.be

Mon intervention repose à la fois sur mes expériences en tant que formateur et sur ma compréhension de la société en tant que sociologue chercheur, et plus particulièrement ma compréhension du champ des politiques sociales et du travail social.

Mon propos est le suivant : Je pense que l'enjeu actuel des formations aux métiers du travail social est à l'image du risque qui pèse aujourd'hui sur les travailleurs sociaux dans l'exercice de leur profession ; risque qui, lui-même, provient de l'écueil vers lequel semble se diriger la conception contemporaine des politiques sociales quitte – à mon avis – à s'y fracasser : à savoir le choix de l'efficacité à défaut de justice sociale.

1. L'aporie des politiques sociales

On considère classiquement que, suite à une longue maturation, l'âge d'or des politiques sociales se réalise après guerre à travers la structuration d'une sécurité et d'une aide sociale fortes. Longue maturation que l'on peut faire remonter à deux siècles si l'on considère l'idéal d'égalité soutenu par les révolutions politiques de la fin du 18^e comme un germe de ce processus. Processus qui va se développer à travers la révolution industrielle et les luttes qui naissent autour de la question sociale ; luttes qui donnent naissance à des formes d'organisations (coopératives, mutuelles, syndicats) et qui débouchent sur des compromis entre progressistes et conservateurs pour l'instauration progressive de formes d'assurances collectives, notamment autour de la pension de retraite (cotisation libre à la Caisse générale de retraite à partir de 1850, puis obligatoire en 1924), de la résolution des accidents du travail (1903), des maladies professionnelles (1927). Au cours de l'entre deux guerres, l'Etat entreprend d'intervenir de plus en plus dans l'organisation des sécurités sociales. Mais ce n'est qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale que le régime actuel est mis en place à travers l'arrêté loi du 28 décembre 1944 qui rend obligatoires les assurances maladie, invalidité, chômage, vieillesse, les allocations familiales et les vacances annuelles.

Soutenue par une croissance économique forte et la structuration des concertations sociales, la perspective de l'égalité – où à tout le moins de réduire substantiellement les inégalités – est plus que jamais dans l'esprit du temps. Elle n'est pas seulement dans les esprits, mais s'ancre aussi dans le réel à travers un mouvement d'homogénéisation – certes relatif, mais bien objectif – des conditions de vie à travers le travail, le salariat. Cet idéal social sera soutenu jusque dans les années 70, où la loi de 1974 relative au minimum de moyens d'existence et la loi organique des CPAS de 1976 vont jusqu'à reconnaître des droits sociaux aux personnes exclues du salariat.

Puis adviennent les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, à qui l'on fait communément porter la responsabilité de la crise de la société salariale et des transformations des politiques sociales de la fin du 20^e et du début du 21^e siècle.

Plusieurs auteurs – tant d’inspiration libérale que néo-marxiste d’ailleurs – estiment que l’importance accordée aux crises pétrolières est largement surestimée : pour les uns, la crise proviendrait surtout des politiques monétaires inflationnistes menées au début des années 1970 ; pour les autres, la crise proviendrait surtout du processus d’égalisation des conditions de vie et l’accroissement du coût du travail qu’il implique ; pour d’autres enfin, la crise serait due surtout à une mutation dans le développement du capitalisme.

Pour Harvey, cette mutation signifie le passage d’un capitalisme de type fordiste au capitalisme flexible¹. Marx l’avait déjà affirmé, l’accumulation du capital se heurte régulièrement à des limites – temporelles et spatiales – qui provoquent des contradictions internes au modèle capitaliste. Pressé par ces contradictions, le capitalisme n’a de cesse de repousser ces limites. D’après Harvey, les années 1965-70 constituent une rupture avec le modèle fordiste qui semblait désormais inadéquat pour résoudre les nouvelles contradictions du capitalisme. On assiste donc, d’après l’auteur, à l’émergence d’un nouveau modèle capitaliste qui vise à accroître la contraction du temps et de l’espace (autrement dit, mondialisation et accélération ou encore flexibilité), notamment grâce à l’apparition de nouvelles technologies. On observe cette contraction dans les domaines financiers et monétaires où les flux de capitaux se sont fortement accélérés ; où le système financier devient de plus en plus virtuel au point parfois de se déconnecter de toute assise matérielle et industrielle. On observe cette contraction dans les processus de production qui s’accélèrent notamment à travers l’automatisation ; dans les stratégies de commercialisation, notamment dans le *just in time*, le *zéro stock*, etc. On observe une même accélération sur le marché de la consommation : le temps de vie des objets se réduit et les besoins des consommateurs sont méticuleusement entretenus et fréquemment modifiés. Enfin, une même accélération caractérise le marché de l’emploi. Elle est induite par la mise en œuvre des nouveaux modes d’organisation flexible des processus de production ainsi que par l’accélération des innovations technologiques et l’actualisation constante des « savoir-faire » que ces dernières impliquent. Elle offre par ailleurs la possibilité de gérer des équilibres financiers en jouant sur la souplesse de l’emploi comme variable d’ajustement. Cette accélération sur le marché de l’emploi se traduit par un travail plus flexible et aussi plus précaire.

On le voit avec Harvey, la crise du travail est une tendance lourde et structurelle qui débute à la fin des années 60. Peut-être que les chocs pétroliers ont contribué à accélérer et amplifier le mouvement ; mais ils ne sont jamais que des éléments conjoncturels auxquels il devient tout de même difficile, 30 ans après, d’encore faire porter la responsabilité de notre prétendue crise de l’emploi – qui n’est donc pas une crise, puisqu’elle est loin d’être temporaire.

Plus que d’une crise, il s’agit d’une réalité structurelle qui est le fruit de choix économiques et politiques et donc d’une volonté délibérée. La prétendue crise du travail n’est pas la conséquence d’un dysfonctionnement. Elle est, ni plus ni moins, un élément qui contribue au bon fonctionnement du capitalisme flexible.

En effet, certaines théories économiques considèrent qu’il serait nécessaire de maintenir un taux de sous-emploi structurel pour d’une part contrôler les risques d’inflation et garantir la stabilité des prix et, d’autre part, favoriser la compétitivité des entreprises et la croissance économique. Loin d’être confinées aux laboratoires et modélisations, ces théories influencent

¹ HARVEY D., *The conditions of postmodernity*, Cambridge et Oxford, Blackwell, 1989, 141-197.

très concrètement les politiques menées aujourd'hui, en ce compris les politiques sociales et les politiques de l'emploi.

En 1994 déjà, Halimi² dénonçait les recommandations de l'OCDE qui allaient en ce sens. La stratégie européenne pour l'emploi³ (SEE) définit des objectifs communs pour l'ensemble des Etats de l'Union en matière de politique d'emploi, par le biais de recommandations. L'objectif que se fixe la SEE est d'atteindre un taux d'emploi de 70%. Le taux de non-emploi de 30% apparaît comme une nécessité pour maintenir la pression sur le marché de l'emploi, en maintenant vivace la compétition entre travailleurs (effectifs et potentiels). Ceci pour contrôler le niveau des salaires et promouvoir la flexibilité de l'emploi afin notamment d'accroître la compétitivité des entreprises. En ce sens, la politique d'activation apparaît comme un moyen d'inciter et/ou contraindre les individus sans emploi à rester actifs sur le marché du travail ; et, pour bien faire, il s'agit de s'assurer que ces derniers soient bien attractifs, notamment à travers des formations plus ou moins qualifiantes qui leur permet d'être d'une part conformes, c'est-à-dire adaptés, et d'autre part « polyformes », c'est-à-dire adaptables aux exigences du marché du travail. Il convient donc d'activer et de former une masse d'individus dont on sait pertinemment qu'une bonne proportion d'entre eux ne trouvera pas d'emploi : accroître le nombre d'individus disponibles, les rendre attractifs et s'assurer de leur activité dans la recherche d'emploi permet de maintenir la pression compétitive sur le marché du travail et de spéculer sur un taux de non-emploi afin de maintenir l'offre (des demandeurs d'emploi) supérieure à la demande (des employeurs).

C'est là que cette politique dévoile toute l'aporie de sa logique :

- Premièrement, il faut favoriser la croissance économique du pays car la richesse produite, une fois prélevée et répartie, permettra d'accroître l'emploi, de garantir un seuil suffisant de protection sociale, d'améliorer la situation des plus pauvres et de réduire les inégalités sociales. D'accord, jusque là, l'argumentation peut encore tenir la route.
- Mais deuxièmement, l'argumentaire précise que, pour favoriser la croissance économique, il faut favoriser la compétitivité des entreprises. Et, un des leviers consiste à réduire la pression fiscale pour réduire les charges patronales et à ne pas trop taxer la richesse de peur qu'elle s'enfuie et dans l'espoir qu'elle sera librement réinvestie dans le pays. Là, le doute s'insinue. N'est-ce pas précisément la fiscalité qui permet de transformer la richesse nationale en finances publiques et donc d'organiser la répartition de la richesse ? Le doute s'insinue ; mais soit...
- Enfin, et troisièmement, on nous apprend qu'un autre levier pour favoriser la compétitivité des entreprises et donc la richesse nationale, consiste à maintenir la pression sur le marché de l'emploi à travers la persistance structurelle d'un taux de non-emploi non seulement tolérable, mais nécessaire. On nous apprend en outre que pour maintenir la motivation des sans-emploi à chercher du travail (éviter les pièges à l'emploi), il convient sans doute d'augmenter les salaires les plus bas, mais pas trop, compétitivité oblige ! Et, puisque les salaires les plus bas ne peuvent pas trop augmenter et qu'un différentiel suffisant est nécessaire entre salaires et allocations, il convient de maintenir ces dernières au seuil le plus bas, quitte à ce qu'elles se situent sous le seuil de pauvreté (qui correspond à 60% du salaire médian). Là, le doute doit (devrait ?!) céder la place à l'incrédulité.

² HALIMI S., « Les chantiers de la démolition sociale », *Le Monde Diplomatique*, juillet 1994.

³ Voir CONTER B., « La stratégie européenne pour l'emploi : outil de légitimation ou de transformation des politiques ? », *L'année sociale 2003*, Institut de sociologie – ULB, 2003, pp.230-241.

Mais que nous raconte-t-on là ? Pour espérer créer de l'emploi d'une part et améliorer la protection et la situation des plus pauvres d'autre part, il faut favoriser la compétitivité des entreprises afin d'accroître la richesse nationale. Encore faudrait-il qu'elle soit équitablement imposée et répartie ; ce qui, on le verra, ne semble pas le cas. Mais surtout, on postule que pour espérer accroître la compétitivité des entreprises, il convient de maintenir un taux structurel de non-emploi et qu'il n'est pas souhaitable de trop augmenter les bas salaires et donc a fortiori les allocations sociales.

En d'autres termes, pour lutter contre le non-emploi, il est nécessaire de garder 30 % de non-emploi et pour améliorer la protection et la situation des pauvres, il est nécessaire qu'ils le restent ! Ah ?

Dans une certaine mesure, ça fonctionne... On pourrait dire que ça valait tout de même la peine d'octroyer – de façon de plus en plus conditionnelle – des allocations et des aides qui se situent sous le seuil de pauvreté⁴, d'observer l'émergence croissante d'une classe de salariés précaires voire pauvres, etc ; puisque la richesse de la Belgique ne cesse de croître. Le bureau du plan estimait la croissance du PIB à 2,7 % en 2006 et il l'estime à 2,3 % pour 2007. En 2003, la Belgique se classait en 13^e position des pays de l'OCDE en ce qui concerne le PIB par habitant et en 8^e position pour le revenu national brut par habitant.

Mais pour qui ? Quelle répartition ? C'est là que la deuxième partie de l'argumentation démontre toute sa faiblesse : cette production de richesse ne réduit en rien les inégalités sociales, bien au contraire !

- Les statistiques sur l'exercice d'imposition de 2003 (revenus de 2002) montrent que la portion des 10% de la population la plus riche dispose des 30% du revenu total net imposable. Et on ne parle pas ici du patrimoine, qui reste une nébuleuse... Les 10 % les plus bas ne disposent que de 1,3 % du revenu total net imposable. Le tiers des revenus imposables les plus bas ne représente que 15 % du revenu total net imposable ; et la moitié des revenus les plus bas n'en représente que 22,8 % (contre 23,5 % l'année précédente)⁵.
- Les revenus des 10 % les plus riches sont en moyenne 17,5 fois plus élevés que ceux des 10 % les plus pauvres. En 2004, les managers des grands groupes empochaient en moyenne 25 fois le salaire belge moyen⁶.
- Le taux de pauvreté en Belgique pour 2004 était de 15 % (27% pour Bruxelles)⁷.

⁴ Les indicateurs, pour 2003, sont les suivants :

	Allocations de chômage minimales	Minimum d'existence	Salaire Minimal
Isolé	91 %	75 %	131 %
Couple	72 %	67 %	98 %
Couple avec deux enfants	73 %	69 %	89 %
Monoparental avec deux enfants	91 %	91 %	106 %

Il s'agit des pourcentages par rapport au seuil de pauvreté. On peut donc lire le tableau de la façon suivante : le minimum d'existence pour un isolé, par exemple, ne permet de vivre qu'à raison de 75 % du seuil de pauvreté, soit 25% en dessous du revenu qui permettrait de vivre dignement...

Rapport Stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008, Plan d'Action National Inclusion Sociale, septembre 2006.

⁵ SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, *Les revenus des Belges*, info flash n°62, 9 juin 2005.

⁶ RYDBERG E., *Dicton : ne dites pas « les coûts salariaux dérapent », mais dites « les inégalités cartonnent »*, septembre 2005, http://users.skynet.be/gresea/ER_F6_EdP_sept05.html

- Bien sûr, les transferts sociaux restent importants. En leur absence, le taux de pauvreté en Belgique s'élèverait à près de 28%. Mais ces chiffres montrent aussi que les transferts restent insuffisants puisqu'ils ne permettent de résorber qu'un peu moins de la moitié du taux de pauvreté avant transferts.
- Le coefficient de Gini en Belgique ne cesse de croître, de 0,297 en 1990 à 0,340 en 2003⁸ ; sachant que la valeur zéro représente l'égalité totale et la valeur 1 représente l'inégalité totale (100% des revenus concentrés dans les mains d'une seule personne). Bien plus, le coefficient de Gini montre que la politique d'imposition menée aujourd'hui (qui, pourtant, devrait et pourrait contribuer à une meilleure répartition des richesses produites) aggrave encore l'inégalité plus qu'elle ne la résorbe. Ainsi, en comparant ce coefficient avant et après impôts, on observe une progression de 12,43 % du Gini avant impôt entre 1990 et 2003 ; et après taxation, la progression pour la même période est de 14,47 %⁹.

A côté de l'indécence de ces chiffres, le plus hard des films X fait figure d'image pieuse pour premières communiantes.

Voilà donc en quelques indicateurs, les conséquences sociales de l'aporie politique qui consiste :

1. tout en espérant – ou en prétendant – promouvoir la création d'emploi et réduire les injustices sociales,
2. à s'appuyer précisément sur le non-emploi et la pauvreté pour soutenir la compétitivité des entreprises (1^{er} levier par la pression sur les salaires) et donc accroître la richesse nationale ;
3. sans pour autant se doter des moyens pour que cette dernière soit mieux répartie (2^d levier par l'allègement ou à tout le moins la faiblesse des charges sur la richesse).

Voilà qui fait aussi apparaître l'utilité des prétendus inutiles, la productivité des prétendus improductifs, la rentabilité de ceux qui, prétendument, coûtent à la société. Car – faut-il le rappeler ? – la pauvreté, comme la richesse, ne sont pas avant tout des états ou des conditions de vie indépendants l'un de l'autre. Elles sont prioritairement le produit de rapports sociaux inégalitaires où la pauvreté des autres crée la richesse des uns et la richesse des uns engendre la pauvreté des autres.

L'aporie fondamentale des politiques menées aujourd'hui est de faire de ces rapports sociaux inégalitaires un rouage de son développement économique et, partant, de renforcer encore leur caractère inégalitaire. On vogue en pleine absurdité. Au point me semble-t-il qu'il **faudrait aujourd'hui plutôt parler de pauvreté de la politique sans doute plus que de politique de résorption de la pauvreté.**

C'est dans ce contexte difficile que les travailleurs sociaux ont à travailler. Et on ne peut faire abstraction de ce contexte pour envisager les enjeux de la formation aux métiers du social.

⁷ *Rapport Stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008*, Plan d'Action National Inclusion Sociale, septembre 2006.

⁸ Statistiques financières de l'INS citées in DELEEK H., *De architectuur van de welvaartsstaat opnieuw bekeken (1980-1997)*, 2001, p. 309: ainsi que VRANKEN J., DE BOYSER K., DIERCKX D (Std.), *Armoede en sociale uitsluiting, Jaarboek 2006*, Leuven, Acco, 2006, p. 408.

⁹ Et si l'on compare 2003 avec 1985, en près de 20 ans, le taux de Gini avant impôts s'est empiré de 18,31 % ; mais après impôt, il a crû de 27,34 %

2. De l'aporie à la recherche ambivalente d'une forme de rationalité

Cette aporie fondamentale des politiques sociales explique aussi – du moins en partie – la crise de légitimité de l'autorité politique et celle des institutions publiques. On sait que le pouvoir, dans les sociétés modernes, puise sa légitimité dans la raison (et non plus dans le divin comme dans l'ancien régime), c'est-à-dire dans sa capacité à démontrer rationnellement sa légitimité. Or, l'aporie des politiques sociales introduit une brèche béante dans cette démonstration. Dès lors, pour renforcer leur légitimité, les institutions cherchent aujourd'hui à réaffirmer leur rationalité ; et elles le font en référence à trois modèles (on pourrait ajouter : à défaut d'un modèle de réduction des inégalités qui semble, en l'état actuel, hors de propos) :

- Un modèle autoritaire qui se réfère à une conception métaphysique de la Raison comme socle d'un contrat social originaire.
- Un modèle gestionnaire qui se réfère à une conception instrumentale de la raison comme moyen de renforcer l'efficacité des institutions.
- Un modèle participatif qui se réfère à une conception réflexive ou herméneutique de la raison comme moyen de maintenir et améliorer le lien démocratique entre les citoyens et leurs institutions.

Les deux premières tendances peuvent être qualifiées de « roulement de mécanique ».

- La première (conception métaphysique de la Raison) est le sursaut d'autorité à renfort de discours et dispositifs plus ou moins musclés chargés de restaurer l'autorité des institutions (réaffirmant avec force l'existence mythique du contrat social). Toutefois, au regard du contexte historique, politique et culturel, on voit mal comment les institutions pourraient aujourd'hui s'imposer (plus qu'à court terme) seulement en « roulant des mécaniques » ou en « resserrant les boulons ».

- La seconde posture (conception instrumentale de la raison) prend acte du fait que pour maintenir à plus long terme le lien avec la société civile, les institutions doivent accroître leur légitimité au-delà de la seule réaffirmation péremptoire de leur autorité. Toutefois, la vision reste systémique et on ne décrypte l'actuelle crise des institutions que sous l'angle des dysfonctionnements. On considère alors que c'est en renforçant l'efficacité des institutions que l'on renforcera leur légitimité. On se penche alors sur le fonctionnement des systèmes, sur les *inputs*, les *outputs*, les processus de traitement, l'accélération des procédures, les flux d'information, l'évaluation, etc. Bref, on huile les rouages et les soupapes pour que « roule la mécanique », plus efficacement, plus rapidement, à moindre coût, etc...

- Une troisième posture (conception réflexive de la raison) estime que la crise des institutions est plus profonde que la seule question de l'efficacité. Derrière la crise des institutions, c'est précisément la crise d'une rationalité devenue purement instrumentale et qui, de ce fait, s'est progressivement éloignée de la raison invoquée par les philosophes des lumières comme promesse de liberté individuelle, promesse d'intégration sociale (par la capacité de déboucher sur des accords collectifs à travers l'exercice de l'argumentation, du débat), promesse de démocratie politique et de développement social. Un doute s'exprime aujourd'hui sur la capacité de la rationalité ainsi réduite à une rationalité technique, instrumentale, gestionnaire, à constituer encore le socle de l'organisation sociale (loi, démocratie, progrès, etc.). Les tenants de cette thèse estiment que les institutions doivent se réformer dans le sens de la participation, redonner à la raison ses lettres de noblesse, sa dimension langagière, d'expression de soi, qu'elle redevienne politique (au sens fort du terme) en redonnant toute sa place au langage comme vecteur de débat et d'échange permettant de déboucher sur des accords collectifs et promouvoir plus de cohérence d'ensemble, plus d'intégration de la société.

L'ambivalence des institutions et, en ce qui nous concerne, celles des politiques sociales puise ses racines dans les tensions qui s'établissent entre ces différents modèles. C'est ainsi que l'aporie des fondements des politiques sociales, puis leurs hésitations quant aux modèles rationnels de légitimation, peut s'observer très concrètement dans l'ambivalence de leurs concrétisations :

- D'une part, promotion de formes d'actions collectives, voire communautaires ; d'autre part, promotion de l'engagement individuel, de la responsabilité de soi dans l'effort d'insertion.
- D'une part, promotion d'un accompagnement global, de l'intégration, du lien social, de la mise en réseau, etc ; d'autre part, segmentation des politiques en territoires, en publics cibles, etc.
- D'une part, promotion de l'autonomie, du projet, de la participation, bref de la libération ; d'autre part, renforcement des formes de contrôles (injonctions, hybridation du pénal et du social, contrôle de la disposition au travail, etc.).

A cet égard, la contractualisation des droits sociaux est exemplaire de cette ambivalence ; en ce que le contrat constitue un concentré de force obligatoire et de libre consentement. Au point que l'on ne voit plus trop aujourd'hui si cette forme de contrat favorise l'émancipation sociale qu'elle entend servir ou, au contraire, si elle renforce le contrôle des allocataires sociaux qu'elle prétend ne pas vouloir asservir. Tout dépend si l'on utilise le contrat comme instrument au service des systèmes ou si on le mobilise comme un réel outil d'accompagnement social respectueux des personnes. Tout dépend si l'on envisage le contrat dans une conception instrumentale et systémique de la raison ou dans une conception herméneutique ou réflexive de cette dernière¹⁰.

3. Du risque de la rationalité instrumentale à la rationalité réflexive comme marge de manœuvre

Entendons-nous au sein du monde politique une volonté de changer significativement le cap ? Entendons-nous une volonté de rompre avec l'aporie de ses fondements, de changer de paradigme ? Je ne le pense pas. On entend plutôt parler d'activation, de formation, d'allègement fiscal, de flexi-sécurité, etc. Bref, on nous ressert les mêmes poncifs, au mieux en utilisant de nouveaux néologismes, en jouant sur les mots.

En l'absence d'une ambition de réforme profonde de la société, en considérant l'état de la société comme une donnée peu maîtrisable, en réfléchissant – comme en matière de microéconomie – en termes de « toutes autres choses égales par ailleurs », il est logique de considérer qu'il faut en priorité gérer l'existant et le gérer le plus efficacement possible. Autrement dit, **il s'agit moins aujourd'hui de solutionner les causes de la pauvreté que de gérer les conséquences des injustices sociales et donc de gérer les pauvres.**

Une série d'indicateurs¹¹ amènent effectivement à considérer que, tendanciellement, le modèle qui domine aujourd'hui¹² est celui de la conception systémique ou instrumentale des

¹⁰ HUBERT H.-O. (*Sld.*), *Un nouveau passeport pour l'accès aux droits sociaux : le contrat*, Bruxelles, La Charte, 2007.

¹¹ Je ne les développerai malheureusement pas ici, mais que l'on songe par exemple à la prégnance du terme « dysfonctionnement » dans les discours politiques et médiatiques, au niveau de spécialisation et de technicité qu'atteignent les réglementations, à leurs constants réajustements dans des normes de plus en plus éphémères (insécurité juridique, flexibilité normative,...), etc.

politiques sociales, qui tentent de renforcer leur légitimité dans l'efficacité accrue de la gestion de la pauvreté.

Or, qui s'y colle ? Les travailleurs sociaux (!), pour qui gérer l'existant est aussi et surtout gérer – avec les publics qu'ils reçoivent – l'inexistant, le manque : manque de revenus, d'emplois, de logement, etc.

Pour que la gestion de la pauvreté soit efficace, il s'agit donc, notamment, d'accroître les compétences des travailleurs sociaux. Si l'on ne peut que saluer la volonté d'accroître l'efficacité du travail social, les discours très à la mode sur sa professionnalisation révèlent aussi une conception très instrumentale de ce dernier. A grand renfort de formations continuées dont le contenu se veut avant tout technique (des formations aux réglementations changeantes jusqu'aux formations informatiques – notamment aux logiciels de recueils de données – en passant par les formations à la conduite de projet, à l'évaluation, à la gestion de conflit, etc.), n'attend-t-on pas des travailleurs qu'ils soient avant tout des opérateurs efficaces qui puissent justifier d'un degré d'expertise et de compétence dans leur fonction. Or, bon nombre de travailleurs sociaux s'interrogent aussi sur le grand écart entre l'idéal enseigné dans les écoles sociales et leur réalité professionnelle. Bon nombre aussi s'estiment aujourd'hui davantage évalués et jugés sur leur efficacité (rapidité, capacité de synthèse, présentation de dossiers, etc.) que sur leur capacité d'empathie, de compréhension ou encore sur leur engagement ou leur militance.

C'est là que j'entrevois un risque pour les formations aux métiers du travail social : le risque de leur réduction à des formes d'instruction purement techniques, sensées offrir des instruments « clef sur porte » et directement mobilisables, capables d'accroître les socles de compétences des travailleurs, leur niveau d'expertise, et donc leur efficacité en tant qu'agents de systèmes de politiques sociales (elles mêmes instrumentalisées par des préoccupations monétaires, financières et économiques comme l'illustre la SEE). Bref, que la formation ne soit plus qu'une burette pour huiler les rouages afin que roule la mécanique.

Loin de moi l'idée que la formation ne serait pas là pour apporter des outils. Mais elle ne peut pas se réduire à l'instruction technique. Si elle s'y réduit, elle est inopérante car ce serait un leurre de croire que l'apprentissage de techniques, aussi pointues soient-elles, permettrait de tout solutionner. Ce serait pur fétichisme.

Les psychanalystes parlent de « supposé savoir » pour qualifier la projection dont ils font l'objet de la part de leurs patients qui leur prêtent le pouvoir de solutionner leurs difficultés. Je pense que la formation implique aussi de travailler avec ce « supposé savoir » :

- A l'égard des politiques pour démonter l'illusion que la compétence technique des travailleurs sociaux, aussi poussée soit-elle, permettrait seule d'améliorer la prise en charge et donc la situation des exclus, ou mieux encore de réduire le taux de pauvreté.
- A l'égard de certains gestionnaires d'institutions pour défendre l'idée selon laquelle la formation peut parfois s'éloigner des objectifs de rentabilité fonctionnelle directe qu'ils poursuivent en inscrivant leurs employés.
- A l'égard des travailleurs sociaux eux-mêmes qui, parfois, espèrent que l'acquisition d'instruments techniques, de modes d'emploi, de trucs et astuces, permettrait, seule, d'alléger leurs difficultés professionnelles.

¹² Même s'il ne domine pas de façon écrasante et n'exclut pas les alternatives, comme l'illustrent les ambivalences des politiques mises en oeuvre.

Les sociologues, quant à eux, parlent de « présavoir » ou de savoir présupposé pour qualifier des évidences socialement partagées qui peuvent pourtant être démontées (de l'ordre des stéréotypes, des idéologies, etc.). Je pense que la formation implique aussi la déconstruction des savoirs présupposés.

En parlant du développement de l'Afrique, Ki-Zerbo propose de préférer le « développement clef en tête » au « développement clef en main ». « Le développement clef en main ce serait justement l'ordinateur dont on ne comprend pas le cœur, dont on n'est pas capable de changer le logiciel. C'est l'appareil à l'état brut : on vous apprend à l'utiliser, mais vous ne l'introduisez pas comme un rouage dans votre propre système. [...] C'est dans ce sens qu'on doit gérer [les techniques] avec une conscience nouvelle. Si nous ne faisons pas de progrès en ce sens, nous serons prisonniers, esclaves et victimes des inventions qui sont en train de s'accumuler. Plus on découvre des choses qui peuvent libérer l'homme, plus d'autres groupes humains les emploient pour asservir l'homme. C'est cela le drame même de la condition humaine et singulièrement du système occidental »¹³.

U. Beck montre combien dans un monde incertain, les sciences et techniques sont indispensables pour mieux maîtriser les risques. Mais dans le même temps, il attire l'attention sur le fait que le développement des sciences et des techniques produit lui-même de nouveaux risques colossaux et globalisés. De sorte, affirme-t-il, qu'il n'est plus possible aujourd'hui de les laisser se développer en vase clos entre les murs blancs de leurs laboratoires. Le développement des sciences et des techniques pose des questions collectives fondamentales pour l'avenir de la planète. Elles constituent donc un enjeu politique essentiel et doivent, de ce fait, s'ouvrir au débat politique. « Une rationalité sociale sans rationalité scientifique resterait aveugle ; mais une rationalité scientifique sans rationalité sociale resterait sourde »¹⁴. Il en appelle donc à une raison réflexive, une raison qui se met continuellement en question. Le propos est valable pour les sciences dites dures et les techniques qui y sont associées ; mais il est tout aussi essentiel en ce qui concerne les sciences humaines et les techniques de gestion de l'humain qu'elles engendrent.

4. Pas de réponse sans questionnement

Ceci implique, en matière de formation aux métiers du social, que l'on puisse, tout en répondant à la demande, tout en apportant des outils, semer le doute comme ferment d'un questionnement durable :

- Semer le doute sur l'objet même de la formation : pourquoi organiser, pourquoi suivre une formation sur tel ou tel thème ? En méthodologie de la recherche, on sait combien la façon de poser les questions au départ peut en conditionner les résultats. C'est ce qu'on appelle la phase de problématisation. De même, il s'agit de ne pas prendre le thème d'une formation comme une évidence qui s'imposerait d'elle-même. Se satisfaire de la loi de l'offre et de la demande pour postuler l'évidence d'un thème de formation serait un leurre : « c'est évident, nous répondons à la demande et donc à un réel besoin puisque les inscriptions vont bon train ». Ce serait sous-estimer l'effet de l'offre sur la demande. Mais, même lorsque les programmes de formation se structurent sur des études de besoins, encore faut-il ne pas se contenter de l'analyse de marché et pousser plus loin la réflexion sur les raisons des besoins exprimés, les

¹³ KI-ZERBO J., *A quand l'Afrique ?*, La Tour D'Aigues, Ed de l'Aube, 2003, pp.108-109.

¹⁴ BECK U., *Risk society : toward a new modernity*, London, Sage, 1992, p. 30. Voir aussi BECK U., *World risk society*, Cambridge, Polity Press, 1999.

contextes qui expliquent leur expression, sur la possibilité que des thématiques plus ou moins à la mode n'éclipsent d'autres questions et d'autres enjeux peut-être plus fondamentaux ? Il me semble important, tout en répondant à la demande, de pouvoir s'en décaler pour la mettre en question au regard du contexte social, politique et institutionnel et, le cas échéant, de pouvoir reformuler la question de départ au-delà de ses évidences ou de ses présupposés. Et ce, que l'on réponde à un appel d'offre d'institutions publiques, que l'on s'inscrive dans un programme d'étude des besoins en formation d'un secteur ou encore que l'on réponde à la demande plus spontanée d'un secteur, d'une institution ou d'une équipe de professionnels. Cette interrogation sur le thème de la formation et sa mise en contexte me paraît aussi nécessaire quel que soit son objet : ce devrait être clairement le cas lorsque la formation porte sur l'apprentissage de dispositions réglementaires ; mais, de mon point de vue, ce devrait aussi concerner les formations visant plus strictement l'apprentissage de techniques (à l'évaluation, à l'utilisation d'un logiciel de traitement des données, par exemple), voire même les formations sur des domaines relevant plus de la psychologie ou portant davantage sur les dimensions interindividuelles de l'aide (formations à l'écoute, formations sur les problématiques de santé mentale et aide sociale, par exemple).

- Semer le doute aussi sur les techniques enseignées en cours de formation : attirer l'attention sur les limites de la technicité, sur son impuissance à pouvoir tout résoudre ; mais plus encore, tout en mettant en évidence les potentialités et les avantages qu'offrent les outils, pointer les nouveaux risques et les inconvénients qu'ils font peser sur les travailleurs sociaux et/ou sur leurs bénéficiaires.

5. Intégrer l'aporie sans toutefois sombrer dans l'absurde : l'analogie surréaliste

5.1. Intégrer l'aporie sans toutefois sombrer dans l'absurde

Evidemment, ce n'est pas toujours simple, ni pour les formateurs, ni pour les participants à la formation :

- Pour les participants, cette remise en question systématique peut avoir quelque chose de frustrant, voire d'insécurisant.
- Et, pour les formateurs, il serait sans doute plus simple et plus rassurant de se calquer purement et simplement à la demande ; il serait plus facile de se réfugier derrière la carapace de la prétendue solidité de modèles techniques.

Mais il s'agit aussi de travailler avec cette frustration relative et cette insécurité induites par le doute méthodique, afin de les transcender et de les transformer en dynamique formative.

On me rétorquera peut-être qu'il est absurde de dispenser une formation en remettant en question jusqu'à l'évidence de son objet ; qu'il est absurde d'instruire à l'utilisation d'outils en remettant ces derniers en question. Ce à quoi je répondrai qu'au contraire, au regard de la connaissance actuelle de la société technicienne, la véritable absurdité serait de ne pas intégrer cette attitude réflexive, cette interrogation critique au sein des dispositifs de formation.

Il serait aujourd'hui parfaitement absurde que les techniques et le savoir dispensés permettent de se dispenser de la réflexion et du débat critiques. Il serait parfaitement absurde que la formation ne serve qu'à promouvoir des travailleurs sociaux bien programmés, des agents de systèmes, capables de se prévaloir d'un haut degré d'expertise mais sans plus aucun regard critique sur les systèmes dont ils sont les rouages.

Il serait par contre, il est vrai, tout aussi absurde que la formation ne débouche, à terme, que sur la production d'une frustration et d'une insécurité croissantes, renvoyant tout simplement les travailleurs à leurs difficultés¹⁵.

Si effectivement, une approche réflexive implique que la formation ne viendra jamais apporter un point final et définitif à un questionnement, ce dernier ne sera productif que si on donne aux travailleurs sociaux les moyens de soutenir et de supporter ce questionnement :

- Il ne s'agit pas uniquement de déconstruire les outils, mais aussi d'envisager, avec les travailleurs sociaux, les perspectives d'appropriation de ces outils, afin de mieux les adapter à leurs réalités professionnelles¹⁶, afin aussi de mieux en maîtriser les risques ;
- Il ne s'agit pas uniquement d'explorer les contradictions ou les impasses des contextes sociaux, culturels, politiques, institutionnels, organisationnels, législatifs et réglementaires auxquels se heurtent les travailleurs sociaux et leurs publics. Mais, partant de ce regard critique, il convient de pointer les antagonismes, les rendre plus clairs, afin d'introduire une dialectique permettant aux travailleurs sociaux de réintroduire du sens dans leurs pratiques et de dégager des marges de manoeuvre autorisant des formes de créativité et des perspectives de changement social.

On attend des travailleurs sociaux qu'ils puissent aider les personnes à la marge (en les accueillant, en les accompagnant, en les activant et en les contrôlant) pour qu'elles réintègrent le reste de la page, à droite de la ligne rouge, et qu'elles puissent y poursuivre l'écriture de leur biographie. On en appelle à leur professionnalisme et l'on espère qu'à travers des formations, ils vont accroître leur degré de compétence et donc accroître leur efficacité. Mais quelle efficacité peut-on attendre des travailleurs sociaux, même des plus compétents, si, dans le même temps, l'histoire sociale et collective continue à créer elle-même la pénurie d'espace sur le papier et continue à tracer la ligne rouge en définissant des critères de normalité (vs anormalité ou marginalité) ? Je rappelle qu'en matière de revenus, près de 30 % de la page sont occupés par les 10% les plus riches et qu'en matière d'emploi la SEE considère souhaitable de maintenir structurellement 30 % des personnes à la marge.

La volonté d'une professionnalisation accrue des travailleurs sociaux et l'activation des précaires ne sont-ils pas le pendant de la passivité, voire de la léthargie, de la collectivité à remettre en question une organisation sociale marquée par l'inégalité, l'injustice sociale et les processus d'exclusion ?

¹⁵ Bauman attire l'attention sur la vogue des talk-shows télévisés qui offrent aux individus la possibilité de s'exprimer, parfois à propos de leur plus stricte intimité, devant une large audience publique ; mais qui, en définitive, n'ont rien d'autre à offrir qu'une forme de compassion soutenue virtuellement par la force du grand nombre de téléspectateurs. De sorte que « les individus arrivent dans les talk shows seuls avec leurs problèmes et, lorsqu'ils repartent, ils sont abandonnés plus profondément encore à leur solitude » (p. 66). Bauman établit un rapprochement avec la difficulté actuelle à traduire l'expression atomisée de problèmes vécus et exprimés individuellement en questions politiques agrégées et soutenues collectivement. BAUMAN Z., *In search of politics*, Cambridge, Polity Press, 1989.

¹⁶ Lors d'un entretien radiophonique où il parlait de ses « *objets détournés* », Julos Beaucarne évoquait le souvenir des artisans et des agriculteurs de son enfance qui modelaient leurs propres outils afin de les adapter à leurs nécessités. Ainsi façonné, l'objet devenait un outil, dans lequel on pouvait percevoir un sens, une certaine âme ; somme toute bien éloigné des instruments désormais produits à la chaîne, directement consommables voire jetables après usage.

La fin des idéologies¹⁷, des « ismes », signifie-t-elle aussi la fin de toute utopie, voire de tout projet de société ? L'histoire collective est-elle désormais sans auteur ? Si c'est le cas, elle relève aujourd'hui de l'écriture automatique. Le tout est de savoir si cette écriture automatique est celle de la programmation des systèmes, avec pour conséquence l'instrumentalisation d'êtres humains automatisés (l'ère des cyber : travailleurs sociaux comme agents experts de systèmes). Ou si elle s'inspire plutôt du procédé créatif des surréalistes avec la charge de non-sens qu'il suppose, notamment dans l'unification des contraires ; mais aussi avec la propension à la liberté et à la créativité qu'il implique à travers les marges de manœuvres qui se dégagent précisément du collage des antinomies.

Car en définitive, l'aporie fondamentale des politiques sociales implique effectivement que les travailleurs sociaux se confrontent continuellement au non-sens (répondre à des injonctions paradoxales, solutionner l'impossible, etc.). Je ne suis pas loin de penser que la demande croissante de formations continues est en corrélation directe avec cette perte de sens due à l'appauvrissement de la logique ou de la philosophie sociale qui sous-tend les politiques.

Dans ce contexte, le risque pour les formations aux métiers du social est de ne répondre au non-sens que par le non-sens, de ne répondre à l'absurde que par l'absurde :

- Risque de répondre à l'absurde par l'absurde si la formation ne vise que la déconstruction critique du réel. Elle sombre alors dans une forme de nihilisme ou de pessimisme qui relève effectivement de la philosophie ou du théâtre de l'absurde : elle se réduit alors à dénoncer, à la manière de Becket, l'absurdité du monde et de la condition humaine qui n'apparaît finalement justifiée en rien.
- Risque de répondre à l'absurde par l'absurde si la formation ne vise qu'à accroître les compétences techniques des travailleurs sociaux en refoulant les questions relatives aux apories fondamentales des systèmes qui les emploient. La maîtrise technique, seule, ne permettra jamais de réintroduire de la cohérence là où le fonctionnement même des systèmes repose sur l'incohérence, soufflant le chaud et le froid, l'émancipation et le contrôle, le réseau et la fragmentation, le communautaire et l'individualisation voire la psychologisation des rapports sociaux, alternant les pôles comme un moteur fonctionnant sur courant alternatif. Si la formation ne vise qu'à programmer des travailleurs sociaux de plus en plus efficaces au service de systèmes, en l'absence d'un soutien au questionnement critique, elle ne fait, paradoxalement, qu'accroître l'efficacité technique et fonctionnelle de systèmes dont la conception même se révèle inefficace, comme le démontrent la persistance des problèmes sociaux et l'aggravation des inégalités sociales. On ne fait alors qu'augmenter formellement l'efficacité fonctionnelle de systèmes foncièrement inefficaces ; ce qui est effectivement absurde.

Deux options qui confinent donc à l'absurde : d'un côté, le désenchantement déconstructiviste jusqu'à l'abandon de toute forme de rationalité sous prétexte que les contradictions du réel seraient par essences irréductibles ; de l'autre, un ré-enchantement positiviste jusqu'au fétichisme technique, l'illusion qu'une rationalité, instrumentale, technicienne, pourrait optimiser les réponses apportées aux injustices sociales

Mais, puisque les contextes professionnels des travailleurs sociaux sont – en partie du moins – caractérisés par l'insensé, comment les formations à ces métiers pourraient-elles faire

¹⁷ Mais faut-il parler de la fin des idéologies lorsque le suffixe « isme » à la fin du mot capital s'inscrit précisément en lettres capitales ?

abstraction du non-sens ? Je pense que, quoique l'on fasse, les formations ont à intégrer une part de non-sens. La question méthodologique et pédagogique qui se pose dès lors est :

- comment intégrer cette part de non-sens en l'assumant, sans la refouler ou l'éluder sous l'optimisme béat d'une façade technicienne ;
- et, l'assumant, comment ne pas se complaire dans le non-sens au point de sombrer dans un pessimisme nihiliste, abandonnant les travailleurs à leurs difficultés qui ne seraient, en fin de compte, que la traduction, dans un contexte professionnel particulier, de l'universelle absurdité de la condition humaine ?

5.2. De l'analogie surréaliste à la démarche de formation

C'est là que la référence au surréalisme n'est sans doute pas aussi fortuite et pas aussi farfelue qu'elle ne pourrait paraître au premier abord. C'est pourquoi, non sans humour, mais aussi avec beaucoup de sérieux, je pose la question suivante : **le surréalisme ne pourrait-il fournir une source d'inspiration féconde pour les formations aux métiers du travail social ?**

En rupture avec le mouvement Dada, les surréalistes en appelaient à la responsabilité politique et morale de l'artiste dont l'œuvre devait viser la transformation de l'homme et du monde. « Partout où règne la civilisation occidentale, toutes attaches humaines ont cessé à l'exception de celles qui avaient pour raison d'être l'intérêt, 'le dur paiement au comptant'. Depuis plus d'un siècle la dignité humaine est ravalée au rang de valeur d'échange. Il est déjà injuste, il est monstrueux que qui ne possède pas soit asservi par qui possède, mais lorsque cette oppression dépasse le cadre d'un simple salaire à payer, et prend, par exemple la forme de l'esclavage que la haute finance internationale fait peser sur les peuples, c'est une iniquité qu'aucun massacre ne parviendra à expier. Nous n'acceptons pas les lois de l'Economie et de l'Echange, nous n'acceptons pas l'esclavage du Travail, et dans un domaine encore plus large nous nous déclarons en insurrection contre l'Histoire. L'Histoire est régie par des lois que la lâcheté des individus conditionne et nous ne sommes certes pas des humanitaires, à quelque degré que ce soit »¹⁸.

Puisant ses racines dans le dégoût pour le monde moderne (exprimé poétiquement par Rimbaud, Baudelaire ou Lautréamont par exemple), et se référant par ailleurs d'une part à Hegel et Marx, d'autre part, à Freud puis Lacan, le surréalisme revendique d'être, au-delà de la seule expérience esthétique, à la fois une démarche d'expérimentation scientifique, de connaissance du réel (du monde et de la pensée, ainsi que de leurs faces cachées : aliénation et inconscient) et un programme de transformation du réel (du monde social et de soi).

La concrétisation de ce programme repose sur une méthode qui implique une rupture avec l'art figuratif. Ce dernier prétend représenter fidèlement le réel à travers des œuvres qui n'en sont finalement que des représentations (« Ceci n'est pas une pipe »). Pour les surréalistes, la seule description ou le seul constat du réel, premièrement, souffre du leurre de l'évidence et, deuxièmement, revient à une forme d'acceptation tacite et fataliste du réel tel qu'il se donne à voir. En d'autres termes, à la description, les surréalistes associeront l'analyse, la réflexion et la compréhension ; et, à l'acceptation, ils préféreront la perspective d'une transformation, d'une métamorphose.

¹⁸ « La révolution d'abord et toujours », un des premiers textes collectifs des surréalistes, en 1925, en réaction à la guerre du Maroc.

La méthode consiste à extraire du réel des éléments qui entrent en opposition ; puis à mettre en scène leurs contradictions, quitte à les exacerber¹⁹. Les représentations symboliques du réel qui résultent de ce travail d'analyse sont déconcertantes. L'étonnement qu'elles induisent suscite l'interrogation, le questionnement, la réflexion. En donnant à voir, au-delà des évidences, plus que ce que le monde ne laisse voir de sa réalité (en attirant notamment l'attention sur ses antagonismes), l'œuvre stimule la réflexion dialectique pour imaginer le monde tel qu'il pourrait être, au-delà de son état présent.

Il me semble, en tant que formateur et sociologue, que tant mes choix méthodologiques que politiques suivent une démarche relativement analogue :

1. Partant du thème d'une formation, en interroger les évidences et, de ce fait, affiner, au-delà des présavoirs, la compréhension du contexte jusqu'à en faire ressortir les contradictions les plus fondamentales.
2. Introduire une dialectique au sein de ces contradictions, afin de pointer les marges de manœuvre possibles :
 - pour réintroduire du sens dans un contexte largement caractérisé par l'absurde,
 - pour améliorer les pratiques professionnelles,
 - pour promouvoir, individuellement mais surtout collectivement, des changements dans les contextes organisationnels, institutionnels et politiques.
3. Accompagner l'appropriation critique d'éléments techniques et conceptuels susceptibles :
 - premièrement, d'améliorer les pratiques (non seulement leur efficacité, mais aussi leur sens, leur propension à accroître la justice) ;
 - et, deuxièmement, de soutenir un questionnement durable sur soi, sur les techniques mobilisées et sur les contextes sociaux, institutionnels, réglementaires et politiques.
4. En mettant en parallèle les marges de manœuvre et l'apport d'éléments techniques et conceptuels :
 - premièrement, estimer, avec les participants à la formation, dans quelles mesures leurs marges de manœuvre permettent effectivement l'introduction des techniques et concepts dans leur contexte professionnel (dans quel sens, pour faire quoi, dans quelles limites ?) ;
 - et, deuxièmement, envisager en quoi ces éléments techniques et conceptuels peuvent contribuer à développer leurs marges de manœuvre afin d'accroître la satisfaction dans l'exercice de leur métier et de promouvoir des perspectives de changement social.

6. Conclusion

Il ne vous aura sans doute pas échappé que cette analogie surréaliste, cette démarche, s'applique à la structure de mon exposé :

1. Partant de la mise en évidence de l'aporie des politiques sociales.
2. J'ai attiré l'attention sur les tensions actuelles entre différentes sources de légitimité du pouvoir ; en particulier la tension entre une conception instrumentale et une conception réflexive de la raison.

¹⁹ Dans *Les vacances de Hegel*, en opposant un verre rempli d'eau et un parapluie ouvert, Magritte interroge les rapports entre les fonctions de repoussoir et d'accueil, le dessus et le dessous, le plein et le vide, l'utile et l'inutile,... Dans *La Vénus de Milo aux tiroirs*, Dali interroge les rapports entre l'œuvre et l'objet, le corps humain et l'instrument, l'intériorité et l'extériorité, etc.

3. Même si la conception instrumentale de la raison constitue aujourd'hui une tendance lourde et dominante, les ambivalences des politiques sociales permettent aussi d'encourager la dimension réflexive de la raison.
4. C'est, de mon point de vue, la marge de manœuvre que les formations aux métiers du social se doivent de saisir, sous peine de se réduire progressivement au seul apprentissage technique.
5. Le choix de s'inscrire dans une conception réflexive de la raison et de promouvoir cette dernière a des implications méthodologiques, pédagogiques, épistémologiques très concrètes dans la manière d'envisager les processus de formation.
6. De façon un peu décalée, interloquante, mais pour soutenir le questionnement, j'envisage l'analogie de la démarche formative avec celle du surréalisme :
 - comme un moyen d'éviter d'« attendre indéfiniment Godot » ni dans l'absurde désespoir d'une déconstruction sans fond, ni dans l'absurde espoir du miracle technicien ;
 - comme un moyen de saisir à bras le corps l'aporie fondamentale du contexte dans lequel s'inscrivent les métiers du social, tout en tentant de la dépasser dans une volonté de transformation du réel.

Préférer une conception réflexive à une conception instrumentale de la formation, c'est faire en sorte :

1. que cette dernière ne se réduise pas à modeler des travailleurs sociaux perçus davantage comme agents efficacement programmés de systèmes ;
2. mais qu'elle permette aussi de soutenir la réflexion et l'action critiques, voire résistantes, de travailleurs sociaux reconnus comme acteurs et vecteurs de changement social.